

Table ronde 2
Place et fonctionnement
d'une plate forme nationale

- Notion de prévalidation a été précisé : opérations « matérielles » (essais comparatifs, essais sur des substances de référence) en amont d'une instruction par une instance internationale, avec décision sur la pertinence de « prévalider » tel ou tel essai...mais utilisation directe possible.
- Un schéma éprouvé (modèle ?), a été décrit, celui des « méthodes alternatives en expérimentation animale », globalement et sur le cas de l'Allemagne. les pays européens ont mis en place des structures nationales, dont 4 avec des structures fortes et capables de financements conséquents.
 - ⇒ l'articulation centres nationaux et politiques européenne est possible
 - ⇒ C'est peut être la seule car il n'y a pas de financement « top down », mais seulement bottom up.
- La définition PA élève le niveau d'exigence de preuve => essais plus complexes
- Les .

- « trous dans la raquette » : confirmés en matière de méthodes et outils. EX Tyroïde
- Place dans l'Europe (et en fait quelque fois dans le monde plus que dans l'Europe)
 - Les centres actuels suffisent-ils? Comment un centre français s'articule-t-il. ?
 - Il faut inclure de l'in vivo, partager équipements et faire circuler les personnes (autres pays, ECVAM, OCDE) dans les instances d'orientation.
- Utilisation des résultats de la « prévalidation » : travail en « amont d'une ligne directrice » clair. « utilisation directe » est moins évidente. ;
 - intérêt d'une fiabilité pour des outils de screening
 - Expériences négatives vis-à-vis de l'usage dans « dossiers »
 - Et pourtant possibilités réelles (cf dossiers annexes vers ECHA, discussions d'experts)